



Compte-rendu de la visioconférence avec le Président du CHS-CT Finances 54 sur les actions menées sur le site de Longwy 10 février 2022

M GAUTIER, Président du CHS-CT Finances 54 s'était engagé lors du CHS-CT extraordinaire du 8 décembre 2021 à faire un point mensuel sur les actions menées sur le site.

Suite à un courrier de l'intersyndicale adressé le 3 février lui rappelant ses engagements, celui-ci a daigné organiser une visioconférence.

Voici ce qu'il en ressort :

D'entrée de jeu, M. GAUTIER a tenu à rappeler que les agents de Longwy ne sont pas abandonnés. La Direction s'attache à se rendre sur le site aussi souvent que possible.

C'est un fait incontestable. Mais quand on part du quasi-néant, on ne peut que progresser.

L'assistante sociale et le médecin du travail de la Moselle se rendront sur le site ce vendredi.

Au niveau des RH :

Le Président du CHS-CT se félicite de l'arrivée du CDL. Cela permettra au Trésorier de se recentrer sur des processus métiers, sur l'organisation et l'animation du service.

Un contrôleur partira fin février/début mars et sera remplacé par un autre contrôleur, nouvellement affecté, à partir du mois d'avril.

Des agents jusqu'à présent en situation de maladie vont libérer leurs postes pour diverses raisons (mutations, retraite). La Direction semble s'en féliciter.

Mais encore faut-il que ces postes soient pourvus par des collègues fonctionnaires.

Car si ce n'est pas le cas, il sera à nouveau fait appel à des contractuels pour les occuper. Et encore ...

Concernant les contractuels justement :

Pour le recrutement d'un B contractuel au SIP, ils attendent la réponse de la DG.

Un recrutement d'un agent C contractuel handicapé est en cours.

Lors du CHS-CT du 8 décembre, le Président du CHS-CT avait indiqué que des agents de l'équipe de renfort seraient affectés à distance pour effectuer des tâches des services de Longwy.

Force est de constater que ce renfort s'est limité à un seul agent pour deux semaines en janvier.

On est bien loin du compte. Pour février, aucune nouvelle (le tableau mensuel des affectations de équipes de renfort n'est même plus communiqué).

Réunions de service et inter-services :

C'était une demande formulée conjointement par le Président du CHS-CT et les représentants du personnel. Des réunions de service ont eu lieu au SIP.

Pour la Trésorerie, le Responsable n'a pas donné de nouvelles. Il sera relancé à son retour de congés.

Une réunion commune SIP/Trésorerie devra se tenir sur la question du fonds d'amélioration des conditions de vie au travail.

Pour le DUERP/PAP : la campagne est lancée. Mais, selon le Président, il n'y a pas d'urgence. Il y aura un soutien de la Direction.

Formations :

Cela avait également fait l'objet d'un débat lors du CHS-CT du 8 décembre.

Selon le Président, il faudra en parler lors des entretiens professionnels.

En parler, oui. C'est bien. Mettre un réel dispositif de formations en place (en distanciel, sur Metz ou avec le déplacement du ou des formateurs si nécessaire), ce serait bien mieux.

Sur le volet « métiers » :

Pour la campagne IR, 2 anciennes collègues se sont portées volontaires en tant qu'auxiliaires.

La trésorerie SPL aura le soutien d'un EDR pour piloter le recouvrement forcé des collectivités.

La convention franco-luxembourgeoise : environ 40 % des foyers concernés n'auraient pas fait de réclamation.

Des EDR seront mis à disposition pendant la campagne IR, des déclarations 2042 seront prises par la direction ou d'autres SIP comme par le passé.

Sur le télétravail :

Le Responsable du SIP a précisé que le télétravail a été instauré pendant la période spécifique sur le mois de janvier 2022, et que toute personne qui souhaite télétravailler maintenant peut le faire, mais dans la limite des contraintes de l'accueil.

Volet « rémunérations » :

L'idée d'un concours spécifique pour Longwy ne retient pas l'attention de la DG qui a une réflexion plus générale sur l'attractivité de la DGFIP. Quant à la possibilité d'un régime indemnitaire spécifique pour Longwy ce n'est pas non plus la principale priorité pour la DGFIP.

Pour l'inclusion du Centre dans le QPV : Le Président en a touché un mot au Préfet.

Mais il va relancer le Maire, car c'est à lui d'intervenir sur ce dossier.

Et selon le Président, le Maire, à part envoyer une lettre au Préfet, n'a pas beaucoup bougé sur ce dossier.

Nous en convenons, des efforts ont (enfin) été faits de la part de la Direction et de la hiérarchie (présence accrue, réunions de services qui commencent à se mettre en place, travaux d'amélioration du cadre de vie).

Mais nous sommes encore loin du compte et la situation reste très fragile.

Nous laisserons le mot de conclusion au Responsable du SIP : le climat est difficile pour le moment, les charges de travail restent importantes, les contribuables ne sont pas tous au courant pour la convention.

Et les agents appréhendent (à juste titre) l'attitude des usagers.

Nous nous montrerons très vigilants sur l'action de la Direction et des encadrants dans cette période qui s'annonce, à nouveau, très délicate.

Prochaine réunion sur le sujet : mi-mars.

Vos représentants de la CGT Finances au CHS-CT 54,

Didier CUNAT et Franck STOCKER